

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7316740001**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7316740001>

Cette annonce a été mise en ligne le **18 janvier 2023** sur **20 Minutes**  
Pour le département : **03 - ALLIER**

### MENSION FILS SARL

SARL transformée en SAS

au capital de 45 900 €

Ancien siège : 3 Hameau de Gizat - 03140 CHANTELLE

Nouveau siège : 22 rue de la Mont Suzette - 03140  
CHANTELLE

380 710 038 RCS CUSSET

### AVIS DE TRANSFORMATION

Selon décisions du 31.12.2022, l'AGE statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de Commerce, a décidé avec effet au 01.01.2023 :

- de transférer le siège social de CHANTELLE (03140) - 3 Hameau de Gizat, au 22 rue de la Mont Suzette,

- d'étendre l'objet social comme suit : l'activité de holding, l'acquisition, la cession et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales ou industrielles et leur gestion ; l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée, notamment par l'accomplissement de tous mandats de gestion, direction, contrôle et plus spécialement toutes prestations de service commerciaux, administratifs, informatique et autres ; l'étude de marchés, le conseil de gestion et le

conseil financier ; toutes opérations de formation et de relations publiques, le recrutement et la formation du personnel ; l'achat, la vente de tous produits et articles nécessaires au fonctionnement des sociétés du groupe.

- de remplacer la dénomination sociale « MENSION FILS SARL » par « MENSION »

- de modifier les statuts,

- de transformer la Société en SAS, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 45 900 ?.

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :**  
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**TRANSMISSION DES ACTIONS :** La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

M. Serge MENSION, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par son Président : M. Serge MENSION

demeurant 22 rue de Mont Suzette - 03140 CHANTELLE

Pour avis,

Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT  
Directeur de Médialex



